



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Provins
Pôle réglementations générales

CERTIFICAT DE DECLARATION (MODELE A)

Prévu à l'article 2 de la Convention franco-tunisienne du 18 mars 1982 sur les obligations de service national en cas de double nationalité.

Je soussigné (1) _____
Né le _____ à (2) _____
Fils de _____ né à _____
Et de _____ née à _____

Inscrit sur les tableaux de recensement :

- en Tunisie _____
- en France (commune de la mairie de recensement)

Ayant ma résidence habituelle, au sens de l'article 3 de la Convention franco-tunisienne du 18 mars 1982 sur les obligations de service national en cas de double nationalité à (3) _____

Déclare avoir pris connaissance des dispositions de l'accord relatif aux obligations du service national définies à l'article 1er de ladite convention au titre de l'État (4) _____

Signature du demandeur :

Provins, le

Le sous-préfet de Provins,
Pour le sous-préfet et par délégation,

- (1) Nom et Prénoms du déclarant
- (2) Lieudit, commune, département, code postal
- (3) Adresse complète
- (4) Français ou Tunisien